

Le Directeur général

Affaire suivie par : Emmanuel CHARIL / Valérie MOUTIER
Téléphone : 02 41 20 75 21 / 02 41 20 75 25
Courriel : e.charil@sieml.fr / v.moutier@sieml.fr

Écouflant, le 20 mars 2026

Objet : Élections municipales 2026 | renouvellement des instances de gouvernance du Siéml

Mesdames les directrices générales, Messieurs les directeurs généraux, Chers collègues,

Le Siéml vous le savez, est un établissement public de coopération dont la gouvernance repose pleinement sur les collectivités du bloc communal. À ce titre, son fonctionnement démocratique est directement issu des désignations opérées par les communes et les intercommunalités qui en sont membres.

Les conseils municipaux et les assemblées communautaires renouvelés doivent ainsi dans le cadre de leurs séances d'installation et la désignation de leur représentation au sein des différents groupements auxquels ils adhèrent, procéder à la désignation des représentants pour le Syndicat. Ces derniers se réuniront ensuite au sein de collèges électoraux territoriaux pour élire les délégués qui les représenteront au comité syndical, notre instance délibérante. Seule exception, la désignation des délégués d'Angers Loire Métropole relève directement du pouvoir de son assemblée délibérante.

Afin de vous accompagner dans cette démarche, vous trouverez ci-joint un guide pratique sous la forme d'un vademecum. Une page internet sur le site du Siéml est également à votre disposition, qui recense tous les documents numérisés dont vous pourriez avoir besoin, parmi lesquels une petite vidéo conçue pour vous permettre de mieux appréhender les mécanismes démographiques qui déterminent le nombre de sièges à pourvoir dans nos différentes instances : www.sieml.fr/elections-2026/

Je joins également à cet envoi plusieurs exemplaires d'une plaquette incitative à l'attention de vos conseillers municipaux ou communautaires renouvelés. Ce document met en lumière l'étendue de l'action du Siéml, les importantes responsabilités confiées à ses élus ainsi que les moyens mis à leur disposition pour exercer pleinement leur mandat. Je vous invite à le diffuser très rapidement au sein de votre nouveau conseil.

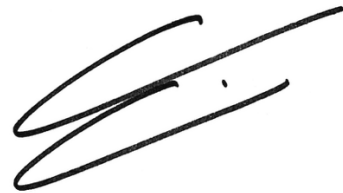
.../...

La palette très large d'activités du Siéml et les moyens importants dont il dispose pour assurer ses missions stratégiques sont une chance pour les élus, dont la contrepartie est la nécessité de pouvoir compter sur des représentants et délégués motivés et disponibles. Il est important aussi de veiller à la richesse et à la diversité des profils appelés à représenter votre collectivité.

Le bon fonctionnement du Syndicat repose en effet sur un équilibre à la fois territorial, déjà conforté par nos statuts, et humain. Il nous paraît essentiel d'encourager une représentation reflétant la pluralité des parcours, des compétences et des sensibilités, ainsi qu'une progression constante vers une meilleure parité entre les femmes et les hommes.

Valérie Moutier et moi-même nous tenons à votre entière disposition pour répondre aux éventuelles questions que vous pourriez vous poser à propos de la gouvernance du Siéml.

Vous remerciant de votre attention et vous souhaitant bonne réception des présents documents, je vous prie de recevoir, Mesdames les directrices générales, Messieurs les directeurs généraux, chers collègues, mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Emmanuel Charil.

Emmanuel CHARIL